



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E207442

VALABLE JUSQU'AU 21/01/2026

ÉDITÉ LE 31/01/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2024
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 16/09/2024
1 000

Raison sociale : FLANDRE RENOV

336 RUE D'AIRE
59190 HAZEBROUCK

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DUNKERQUE

Téléphone : 06 81 54 31 31
Portable : 0681543131

Fax :

Siret : 928 895 226 00019

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3826225-001-

Site Internet :

E-mail : flandrerenov@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 159247271 B MCE - 001

Responsabilité légale :

DELAETER ASTRID GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 159247271 B - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	22/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Radiateurs électriques, dont régulation.	22/01/2025
o Ventilation mécanique	22/01/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	22/01/2025
o Fenêtres de toit	22/01/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	22/01/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	22/01/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	22/01/2025
o Isolation des combles perdus	22/01/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	22/01/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.